

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques:

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISSANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : **UN DOLLAR** par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE. — Pédagogie : Avis.—Documents officiels.—Le français.—Lecture à haute voix. — 105e conférence des instituteurs catholiques de Montréal (Suite).—Nos écoles normales.—**Partie pratique :** Langue française : I, Vocabulaire.—II et III, Invention.—IV, Dictées et exercices de grammaire.—V, Analyse.—Langue anglaise.—Tenu de livres.—Une leçon de géographie.—**Divers :** Léon XIII et les écoles mixtes.—A travers les Beaux-Arts : I, Architecture égyptienne.—Le temple de Lougssor (gravure).—II, Architecture grecque.—Le temple de Neptune (gravure).—L'Union Franco-Canadienne.—La législation de Québec.—Inspecteur ecclésiastique.—“ Les fleurs de la charité ”.—Actes officiels du département de l'Instruction publique.—Annonces.

AVIS

Les livraisons non réclamées dans le cours de la quinzaine qui suit la publication ne seront pas fournies aux abonnés. A l'avenir, il sera inutile de nous demander des livraisons dont la distribution remonte à plus d'un mois.

Documents officiels

M. le surintendant de l'Instruction publique a récemment adressé quelques circulaires à MM. les inspecteurs d'écoles et à MM. les commissaires.

Nous commençons aujourd'hui à reproduire ces pièces :

(No 1)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 15 septembre 1897.

M. l'inspecteur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à sa séance du 9 septembre courant, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a résolu :

“ Que M. le surintendant informe les inspecteurs qu'il leur est strictement défendu d'avoir “ quelque intérêt direct ou indirect dans la vente “ des livres ou autres fournitures d'écoles, dans “ leurs districts d'inspection respectifs ”.

Vous voudrez bien vous conformer, en tous points, aux instructions qui vous sont données par la résolution du comité catholique susmentionnée.

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRÛÈRE,
Surintendant.

“ Le français ”

L'enseignement du français, pour être complet, doit s'occuper 1^o de la valeur des mots ; 2^o des rapports qui lient les mots ; 3^o des règles qui président à l'arrangement des mots dans la phrase ; 4^o de l'art de grouper les idées et de ranger les phrases dans un ordre parfait.

L'étude de la langue maternelle a donc un quadruple objet : le *vocabulaire*, la *grammaire*, la *syntaxe* et la *rédaction* ou *composition*.

Vocabulaire.— Dans le cours élémentaire, il faut utiliser l'écriture pour fixer dans l'esprit de l'enfant le mot sous sa forme matérielle : *orthographe d'usage*.

Dès la première partie de ce cours, il est bon d'habituer l'enfant à classer les mots par familles : *familles de mots*.

Dans le cours moyen, l'étude du vocabulaire est plus étendue. Jusque là, les mots ont été considérés dans leur sens ordinaire, matériel, *propre* pour parler plus exactement. C'est le temps d'apprendre aux enfants que ces mots peuvent être employés par analogie dans un sens *figuré*.

Enfin, dans le cours supérieur, les mots sont étudiés à de nouveaux points de vue. On fera remarquer que beaucoup d'entre eux, qui se prononcent de la même façon ou qui ont la même orthographe, n'en n'expriment pas moins des idées différentes ; que d'autres qui n'ont ni la même prononciation ni la même orthographe, représentent la même idée ou à peu près. De là, étude des *homonymes* et des *synonymes*. Les mots simples sont assez rares dans toutes les langues. Au lieu d'inventer un mot nouveau pour chaque idée découverte, on s'est servi de la combinaison des mots existant déjà pour la représenter. C'est le temps de compléter ici ce qui a été commencé au cours élémentaire sous le titre : *familles de mots*. Avec les mots *radicaux* que les enfants connaissent, on en fait trouver d'autres à l'aide des *préfixes* et des *suffixes*, petits mots qui s'ajoutent soit au commencement, soit à la fin d'un mot simple, *racine* ou *radical*, pour en former un autre. En apprenant aux élèves quels sont les éléments d'un mot, on leur permet d'en connaître la signification précise et de ne l'employer qu'à propos.

Les *exercices pratiques* qui ont rapport au vocabulaire sont : les *lectures*, les *copies*, les *dictées*, les *devoirs d'invention* et les *rédactions* au cours moyen et supérieur.

(à suivre)

C.-J. MAGNAN.

Lecture à haute voix

Comment on doit lire et réciter les fables de La Fontaine

Les fables de La Fontaine sont le grand livre de récitation et de lecture. On les

enseigne aux plus petits enfants ; jeunes garçons et jeunes filles y trouvent un sujet d'études et de récompense ; des hommes mûrs se plaisent à y montrer leur talent de diseurs ; des vieillards en citent souvent quelques fragments à l'appui de leurs conseils ; enfin les artistes dramatiques les plus célèbres choisissent volontiers l'occasion de quelque concert, de quelque séance publique, pour faire parler le chat, le lapin ou la fourmi, de cette même voix qui interprète Clitandre, Arnolphe ou Horace. Il semble donc qu'il n'y ait plus rien à dire sur la façon de lire La Fontaine ; tous les secrets d'interprétation de son génie paraissent découverts, et un téméraire seul peut prétendre y trouver un petit coin nouveau. Je crois pourtant qu'il y en a un.

Tout ce que La Fontaine a de finesse, de grâce, de sensibilité, de bon sens, de talent dramatique, de candeur même, est merveilleusement rendu par les interprètes. Mais, La Fontaine n'est pas seulement un fabuliste, un moraliste, un dramatisse, il est encore poète et peintre. Hé bien, c'est précisément ce côté poétique et pittoresque qui disparaît souvent dans les fables lues ; les plus habiles y sont parfois trompés, par une règle fort juste en soi, mais d'application délicate. Les fables, disent-ils, doivent être lues simplement. Sans doute, mais il y a bien des sortes de simplicité. La simplicité peut être nue, froide, plate, ou expressive, imagée, pathétique. Or, puisque La Fontaine a trouvé le moyen d'être grand poète et grand peintre tout en restant dans la simplicité, votre devoir à vous, lecteur, est d'être poétique et pittoresque sans cesser d'être simple et vrai.

Prenons quelques exemples :

Du palais d'un jeune lapin,
Dame belette un beau matin
S'empara..... C'est une rusée !

Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée.
Elle porta chez lui ses pénates, un jour
Qu'il était allé faire à l'aurore sa cour,
Parmi le thym et la rosée

J'ai entendu dire cette fable par un homme qui a porté l'art de la diction jusqu'au génie, par M. Samson. Hé bien, il m'a semblé que M. Samson se trompait un peu dans ce passage :

Il disait *du palais* comme s'il y avait *du logis*. *Dame belette*, comme s'il y avait *la belette*. *Elle porta chez lui ses pénates* comme s'il y avait *s'installa*, et il était *allé faire à l'aurore sa cour*.

Parmi le thym et la rosée

comme s'il y avait *qu'il était allé brouter le thym et la rosée*. Pour mieux rester dans le naturel et la vérité, il dissimulait la poésie de ces mots. . . *palais*. . . *pénates*. . . *faire à l'aurore sa cour* ; il demandait pour ainsi dire grâce pour eux, il les noyait dans le cours de la diction. J'ose penser contre lui qu'il faut les faire valoir.

L'art de La Fontaine a été précisément de mettre côte à côte et sans dissonance dans ce court passage, des vers de pure comédie, comme *s'empara* . . . *c'est une rusée* ; des vers de simple récit comme :

Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée,

et les plus fraîches images poétiques.

Puisque ces contrats font si bon ménage dans sa fable, arrangez-vous pour qu'ils se marient aussi heureusement dans la diction. Soit, direz vous, mais comment ! Le moyen est bien simple. Prononcez ces mots, *palais*. . . *pénates*. . . *faire à l'aurore sa cour*, avec une petite emphase ironique, ayez l'air, par votre intonation, de vous moquer un peu vous-même de ces mots ; ils garderont leur effet et perdront leur appât. La Fontaine les a écrits en souriant, souriez en les disant.

Un autre exemple :

Un pauvre bûcheron tout couvert de ramée ;

Beaucoup de lecteurs disent ces vers comme s'ils parlaient seulement d'un pauvre homme qui a une lourde charge de bois sur le dos ; *ils le plaignent*, *ils ne le peignent pas* ; le mot *ramée* devient un mot masculin ; ils ne prononcent pas l'e muet et cet admirable vers n'est plus que le récit d'un fait ; chez La Fontaine c'est un fait et un tableau ! Loïn de simplifier ce vers par la diction, il faut pour ainsi dire l'allonger ; loïn de supprimer l'e muet, il faut le prolonger ! on prolongera ainsi la ramée elle-même ! J'ai besoin de voir, en vous entendant, ce pauvre vieux, enfoui,

enseveli au centre d'un amas de branchages qui débordent de tous les côtés. Hé bien, étouffez la voix sur le mot " couvert ", mettez deux e muets à ramée et au lieu d'un simple détail de narrateur, vous aurez ce qui est dans La Fontaine, un grand vers de poète et de peintre.

E. LEGOUVÉ.

—————

Cent cinquième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 28 mai 1897

—————

(Suite)

Sujet de discussion : *Les leçons de choses*.

M. Brisebois ouvre la discussion et s'exprime au début comme suit :

A vrai dire, cet enseignement des *leçons de choses* est aussi ancien que le monde, et pour chacun de nous, comme pour chaque homme, du reste, il remonte jusqu'à notre première enfance. En effet, c'est dans la famille d'abord que se donne cet enseignement, que les parents apprennent chaque jour à leurs enfants l'usage des objets avec lesquels ces derniers peuvent être en contact et souvent même les propriétés qui les distinguent.

C'est cet enseignement, ainsi donné dans la famille d'abord, qu'il importe de continuer à l'école, de développer d'après un plan simple, rationnel et progressif.

L'utilité de cet enseignement dans l'école, continue l'orateur, est aujourd'hui admise par tout le monde.

M. Pape-Carpentier, Bain, Carré et Lignier dans leur récent ouvrage sur la pédagogie, et d'autres, ont démontré d'une manière incontestable l'importance de cet enseignement des leçons de choses.

A l'opinion de ces différents auteurs, dit-il encore, je puis aussi ajouter le témoignage de Mgr Langevin, ancien principal de l'École normale Laval ; de M. le professeur Cloutier, auteur d'un volume intitulé : *Leçons de choses*, et de l'hon. M. Chauveau, ancien surintendant de l'Instruction publique, qui rendit cet enseignement obligatoire.

Ce fait établi, M. Brisebois fait voir d'une manière bien succincte, ce qu'a été cet enseignement depuis Pestalozzi jusqu'à nos jours.

Il s'en faut, dit-il que cet enseignement ait toujours été bien compris, qu'il ait produit les résultats qu'on était en droit d'en attendre. Ce n'est que très tard, depuis une trentaine d'années environ, que l'on précisa, dit Buisson, le rôle utile et légitime de la leçon de choses, que l'on considéra comme la préface de toutes les études expérimentales, l'exercice d'initiation aux sciences physiques, à la géographie, à l'histoire naturelle, à toutes les connaissances enfin qui sont de l'ordre des réalités tombant sous le sens et devant être observées par le moyen des sens.

“ Pour bien faire une leçon de choses, ajoute l'orateur, “ il faut se conformer à l'ordre dans lequel se succèdent les perceptions de l'intelligence. Si vous présentez à un enfant un objet qui lui soit inconnu, il sera d'abord frappé par la couleur de cet objet, puis il distinguera la forme, voudra en connaître l'usage, la matière et la provenance.

“ Ainsi, la couleur, la forme, l'usage, la matière et la provenance des objets, telle est la succession naturelle des idées que l'observation fait naître chez l'enfant ” (Mme Pape-Carpentier.)

Bain, à son tour, appuie cet enseignement sur les trois principes suivants : 1^o l'ordre, c'est-à-dire trouver la place d'une série de leçons arrangées de telle sorte que chacune prépare la suivante ; 2^o l'unité ; 3^o la généralisation.

Enfin cet enseignement de leçons de choses doit avoir pour but d'habituer l'enfant à observer, à se servir de ses sens, de son intelligence, de son raisonnement afin d'augmenter par lui-même son savoir.

Mais, continue l'orateur, ne nous faisons pas illusion sur les difficultés que comporte cet enseignement, difficultés dont ne se rendent généralement aucun compte ceux chez qui l'expérience ou les connaissances pédagogiques font défaut. Cet enseignement, au contraire, nécessite une préparation sérieuse de la part du maître, qui devra tenir compte des circonstances de

temps et de lieu, ainsi que du degré d'avancement de ses élèves.

Ces leçons, faites d'une manière intéressante et tout à fait à la portée de l'intelligence des élèves, leur seront évidemment utiles et profitables, et considérées sous un autre aspect, elles peuvent donner lieu à de très bons exercices de rédaction, attendu que leurs idées, l'ordre dans lequel elles doivent se produire, le plan général enfin, étant tout trouvés, les élèves auraient là une excellente occasion d'apprendre à s'exprimer sinon avec correction d'abord, du moins avec une certaine facilité. Ainsi, les commencements, dans l'art d'exprimer ses pensées, seraient moins arides pour les débutants qui s'habitueraient beaucoup plus vite à trouver des idées, à les classer et à les exprimer selon des règles convenues.

Ainsi entendus, ces exercices de rédaction pourraient commencer dès la troisième année.

Mais comme il est bon que, dans toute école, on procède d'après un plan général, je me permettrai de suggérer le suivant :

Cet enseignement devrait comprendre, dans le cours élémentaire d'abord, des leçons de choses portant sur des objets avec lesquels les enfants sont en rapport tous les jours. Cela permettrait de ne pas rendre trop brusque, encore moins de rompre la transition qui doit naturellement se produire pour l'enfant qui arrive à l'école, qui laisse l'enseignement maternel pour se plier à celui du maître. 2^o Dans le cours intermédiaire, ces leçons pourront être empruntées à l'histoire naturelle, à la géographie. 3^o Dans le cours commercial, on pourra appuyer particulièrement sur les principaux produits du sol, des mines, et des forêts du Canada, notre patrie, dont la beauté et les richesses naturelles captivent nos cœurs et excitent l'admiration des étrangers. Ce sera alors l'occasion de faire connaître à ces élèves qui terminent leurs études commerciales, toute l'industrie à laquelle ces produits ont donné naissance dans notre pays. La physique et la chimie peuvent aussi fournir plus d'une leçon de choses des plus intéressantes, si surtout on peut les accompagner d'expériences.

Nos écoles normales

Dernièrement, le *Monde Canadien*, de Montréal, exprimait l'idée que les élèves des écoles normales devraient subir, à l'avenir, leurs examens devant le bureau central qui sera bientôt établi.

Un ancien professeur a répondu victorieusement au *Monde* dans le *Courrier du Canada* du 31 juillet dernier. Nous détachons un paragraphe de la réplique de notre ancien confrère :

“ Je ne partage pas du tout les vues du *Monde* sur nos écoles normales, et je ne vois aucune raison pour obliger les élèves de ces institutions à subir leurs examens devant le bureau central.

D'abord, comme le dit si bien le critique, c'est dans ces écoles que l'on donne la meilleure préparation à la carrière de l'enseignement primaire. Voilà une admission qui milite en faveur de l'exemption d'un nouvel examen. Ensuite, “ les examens que les professeurs des écoles normales font subir à leurs élèves sont même plus sévères que ceux des commissions ”. Dans ce cas-là, pourquoi faire passer un nouvel examen aux normaliens et leur appliquer ce vers de Boileau :

Monté sur le faite, il aspiré à descendre.

En forçant les normaliens à se présenter devant le bureau central, vous mettez par ce seul fait les écoles normales sur le même pied que toutes nos écoles primaires, et vous méconnaîsez en même temps le principe qui a présidé à la fondation des écoles normales dans notre province : former des instituteurs et des institutrices vraiment dignes de ce nom et tout à fait propres à la carrière de l'enseignement. Si vous voulez soumettre les écoles normales à la loi commune, vous feriez aussi bien de les abolir, puisque leur utilité aura cessé d'exister. Mais, comme vous semblez tenir à leur existence tout autant que moi, vous devez renoncer à demander la suppression des mots : “ avec les écoles normales ” dans le premier article des règlements.

Que diriez-vous, Monsieur le critique, si quelqu'un venait vous faire ce raisonne-

ment ; voilà un élève qui sort de l'école militaire de Saint-Jean avec ses certificats de capacité obtenus après avoir subi tous les examens voulus, mais ce n'est pas suffisant ; nous allons le forcer à passer un nouvel examen devant un autre bureau d'officiers militaires, et ensuite nous lui donnerons une commission de lieutenant ou de capitaine, suivant le cas. Immédiatement vous répondriez que cette conduite serait absurde et que ce serait donner le coup de mort aux écoles militaires dont l'utilité est reconnue dans tous les pays. Et vous auriez raison ; car les écoles militaires ont été créées pour un but spécial, et les autorités chargées de la direction de ces écoles font tous leurs efforts pour obtenir cette fin.

Est-ce que ce raisonnement ne peut pas s'appliquer avec avantage à nos écoles normales ? Au lieu d'un capitaine, c'est un instituteur qu'il s'agit de former, et la formation d'un instituteur demande bien plus de soins que celle d'un militaire, puisque le rôle du premier dans la société sera encore plus grand que celui du second.

Quant au sujet qui nous occupe, on ne peut donc pas conclure avec le critique : “ qui peut le plus, peut le moins.”

Je ne parle ici que de la question de principe, parce qu'elle doit primer tout autre considération, comme celle, par exemple, des dépenses souvent élevées, mais inutiles que les élèves des écoles normales seraient obligés d'encourir pour subir ce nouvel examen, inférieur au premier qu'ils ont passé avant de recevoir un brevet de capacité.”

PARTIE PRATIQUE

Langue française

I

Vocabulaire

Au moyen de questions bien posées, la maîtresse fera trouver des mots de la même famille que :

Écrire (écrit, écriture, ériteau, écrivain, écritoire).—*Cheval* (chevalier, chevalerie, chevallet, cavalier, cavalerie, cavalcade).—

Passer (passage, passerelle, passoire, impasse, repasser).—*Vitre* (vitrier, vitrage, vitraux, vitré).—*Grain* (graine, grainetier...).—*Tordre* (torture, torticolis, tortiller, tortue, tortueux, entorse...).

II

Petites phrases à compléter par un verbe.
Bientôt le bûcheron *compera* ce bois.—
L'horloge de l'écolier s'est *arrêtée* ce matin.—
Celui qui *déniche* les oiseaux commet une mauvaise action.—Je viens de *cueillir* de l'herbe pour nos lapins.—Les chausures que je *cire* sont celles de ma sœur.—
Papa, veux-tu *tailler* mon crayon ?—
Maman m'a *servi* une grande assiettée de soupe.—Je ne vois pas clair : il faut que j'*allume* une lampe.

III

Faire entrer le mot *horloge* dans cinq petites phrases très simples.

L'élève cherchera les *synonymes* des mots suivants et fera entrer chacun d'eux dans une petite phrase :

Amusement (*jeu, distraction*). — Agile (*vif*). — Cap (*pointe de terre*). — Apaiser (*calmer*). — Lourd (*pesant*). — Enfance (*jeunesse*). — Départ (*fuite*). — Honteux (*confus*).

IV

Dictées et exercices de grammaire

1^o LA RELIGION

Il faut une *croissance religieuse*, il faut un culte à toute société *humaine*. L'homme, jeté au milieu de *cet univers*, sans savoir d'où il vient, où il va, pourquoi il souffre, pourquoi même il existe, quelle récompense ou quelle peine *recevront* les longues agitations de sa vie, l'homme éprouve le besoin *impérieux, irrésistible*, d'avoir une croyance certaine. Or, cette croyance existe ; c'est la *vieille* religion du Christ, ouvrage de Dieu, œuvre profonde d'un réformateur *sublime* ; les plus beaux *génies* se rencontrent à ses pieds.

THIERS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Croyance* : de quel verbe ce nom est-il dérivé ? (de *croix*).—*Religieuse* : indiquer le nom qui a

formé cet adjectif ? (religion).—*Humaine* : quel est le masculin de cet adjectif ?—*Cet* : cet adjectif (quelle sorte d'adjectif ?) est-il au masculin ou au féminin ? Comment s'écrit-il au féminin ? Quand met-on *cet* au lieu de *ce* ?—*Univers* : indiquer un synonyme ? (monde).—*Recevront* : indiquer le sujet et le complément direct de ce verbe.—*Impérieux* : c'est-à-dire un besoin auquel il ne peut résister ; *impérieux* vient de *empire, empereur*, celui qui est le chef suprême, commande à tous les autres.—*Irrésistible* : ce à quoi on ne peut résister, composé de *résistible* et de la particule négative *in* ou *ir*.—*Vieille* : est-ce un nom ou un adjectif ? Quel en est le masculin ?—*Sublime* : ce qui est très élevé, ce qui surpasse tout le reste.—*Génies* : pour les hommes ayant du génie.

Souligner tous les verbes contenus dans cette dictée, et faire connaître à quel temps, quel mode et quelle personne ils se trouvent.

2^o LES POINTS CARDINAUX

Il y a quatre points *cardinaux* : *l'est* ou levant, *l'ouest* ou couchant, le *nord* et le *midi*. On appelle levant ou *est* le côté où le soleil paraît le matin. Le côté où il *semble* disparaître, le soir, s'appelle ouest ou couchant. Le nord est le point qu'on a devant soi lorsqu'on a l'est à sa droite et l'ouest à sa gauche. Le *midi* est alors derrière. On se sert de ces quatre points pour se diriger ou pour *déterminer* la position d'un lieu.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Cardinaux* : l'adjectif *cardinal* sert à désigner ce qu'il y a de principal, de fondamental dans une chose ; les points cardinaux sont donc les points principaux.—*Est, ouest* : ces deux termes viennent de deux mots latins qui signifient se lever, se coucher.—*Nord, midi* : ce sont les deux points qui sont opposés dans la même direction.—*Semble* : le soleil, en effet, ne disparaît pas réellement ; il cesse d'éclairer la partie du monde où nous nous trouvons et éclaire l'autre côté.—*Midi* : quelle est la fonction de ce mot dans la phrase ?—*Déterminer* : c'est-à-dire pour s'assurer, pour être certain de cette position.—Faire indiquer par un enfant les divers points cardinaux ; lui

demander dans quelle direction se trouve telle maison, tel arbre, etc.

Souligner les verbes et en faire connaître la conjugaison et le temps.—Faire l'analyse des adjectifs et des pronoms personnels.

V

Analyse

La lumière de la lune est douce.

Dans cette phrase une seule proposition.

Sujet
Verbe
Attribut

la lumière de la lune,
est
douce.

La
lumière
de
la
lune
est

art. simpl. f. s. dét. lumière.
n. c. f. s. suj. de est.
prép. fait rap. lune à lumière.
art. simpl. f. s. dét. lune.
n. c. f. s. complément dét. de lumière.
verbe subst. 4e conj. irrég. ind. prés.
3e pers. s. qui a pour suj. lumière.
adj. qual. f. s. attribut de lumière.

douce.

C.-J. M.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

LEÇON ÉLÉMENTAIRE

1. Review the two last lessons. Pages 238 and 268.—1896-97.

2. What is spoken of in the following sentence: School began on the first of September.

Answer.—School.

3. What is the word school? Ans. It is a name.

4. What part of the sentence is school? Ans. It is the subject.

5. What is said of school? Ans. It began on the first of September.

6. What part of the sentence is: Began on the first of September? Ans. Began on the first of September is the predicate.

RULE.—EVERY SENTENCE IS COMPOSED OF TWO PARTS A SUBJECT AND A PREDICATE.

7. Underline with a single line the subjects in the following sentences; with a double line the predicates:

The girl CARRIED HER BASKET OF EGGS TO MARKET. *She* CARRIED THE BASKET ON HER HEAD. IN THE BASKET *she* HAD A DOZEN OF FINE FRESH EGGS. *She* HAD A DOZEN OF FINE FRESH EGGS IN THE BASKET. *She* HAD, IN THE BASKET, A DOZEN OF FINE FRESH EGGS. *The hills* ARE WHITE WITH SNOW. *The little girl* WAS SEWING IN THE CORNER.

Supply appropriate predicates for the following subjects:

Bread,—ripe fruit,—milk,—paper,—ink,—pens.

(Les élèves doivent compléter ces phrases sans le secours du maître.)

RULE.—Begin each sentence with a capital letter.

RULE.—Put a period at the end of each sentence.

Ex.: Bread is made of flour.—Bread is made by the baker.—Bread is used for food. Etc.

Ripe fruit is very wholesome, etc. Milk is a whitish liquid.—Milk is obtained from the cow.—

Milk is very nourishing. Etc.

Paper is made of cotton or linen rags, of straw, and of wood.—Paper is useful for writing on. Etc.

Ink is a liquid.—Ink is used for writing with. Etc.

Pens are made of steel. Etc.

DICTÉE

THE MICE IN COUNCIL

Some little Mice who lived in the walls of a house, met together one night, to talk of the wicked cat, and to consider what could be done to get rid of her. The head mice were Brown-back, Grey-ear, and White-whisker.

"There is no comfort in the house", said Brown-back; if I but step into the pantry to pick up a few crumbs, down she comes, and I have hardly time to run to my nest again."

"What can we do?" Asked Grey-ear, "shall we all run at her at once and bite her, and frighten her away?"

"No", said White-whisker; "she is so bold we could not frighten her. I have thought of something better than that. Let us hang a bell round her neck. Then, if she moves, the bell will ring, and we shall hear it, and have time to run away."

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.—Lived, dwelt.—met together, assembled.—Head, chief.—Comfort, peace.—Step, walk.—Pick up, gather.—Hardly, scarcely.—Asked, inquired.—Run, rush.—At once, together.—Bold, brave.—Thought of, imagined.—Moves, stirs.—Ring, sound.—Run away, escape.

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

EXERCICES SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous donnons maintenant un nombre considérable de Balances de Vérification. Au moyen de chaque balance les élèves établiront deux états : un de l'Actif et du Passif, l'autre des Profits et Pertes. Si les élèves ont bien compris les leçons déjà données, ils seront en état de faire ces états sans le secours du maître.

Dr

Balance de Vérification (No 3)

Cr

DIFFÉRENCES.	TOTAUX.	DÉSIGNATION.	TOTAUX.	DIFFÉRENCES.
		<i>Nom de l'élève.</i>	800	800
1275	2450	Caisse.	1175	
	600	Farine (1).	850	250
	500	Geo. Louis.	615	115
	750	Avoine (1).	975	225
120	330	M. Georges.	210	
134	568	Blé (1).	434	
56	56	Frais généraux.		
	85	D. Bernard.	114	29
	178	P. Richard.	228	50
65	150	N. Rosa.	85	
	234	L. Labelle.	415	181
	180	D. Blondeau.	180	
1650	6081		6081	1650

Avant d'exiger des élèves qu'ils fassent les états, le maître peut, s'il le juge nécessaire, leur faire répondre à une série de questions analogues à celles qui se trouvent aux pages 172, 173, 174, 283, année 1896-97.

(1) Farine, Avoine et Blé sont trois subdivisions du compte de *Mdses.* Ces comptes sont assujettis aux mêmes règles que le compte de *Mdses* générales. Un commerçant est libre de classer tout ce qu'il achète et vend sous le titre de *MdSES GÉNÉRALES* ou d'ouvrir autant de comptes particuliers qu'il jugera nécessaire. Dans le cas présent il a ouvert trois comptes : *farine, avoine, blé*; cela lui permet de déterminer les comptes qui lui produisent des gains ainsi que les comptes qui lui occasionnent des pertes.

*Etat de l'Actif et du Passif**(Les élèves doivent établir cet état sans le secours du maître)*

ACTIF			
Caisse.....	1275		
M. Georges.....	120		
N. Rosa.....	65		1460
PASSIF			
Geo. Louis.....	115		
D. Bernard.....	29		
P. Richard.....	50		
L. Labelle.....	181		375
Capital actuel.....			1085
Capital en commençant.....			800
Profit net.....			285

Etat des Profits et Pertes

PROFITS			
Farine.....	250		
Avoine.....	225		475
PERTES			
Blé.....	134		
Frais généraux.....	56		190
Profit net.....			285
Capital en commençant.....			800
Capital actuel.....			1085

Dr

Balance de Vérification (No 4)

Cr

DIFFÉRENCES.	TOTAUX.	DÉSIGNATION.	TOTAUX.	DIFFÉRENCES.
		Nom de l'élève.	1700	1700
	1400	Charbon (2).	2354	954
343	875	Th. Miller.	532	
275	1211	Bois (2).	936	
500	590	Ed. Peters.	90	
	456	Charbon de bois.	679	223
2400	3500	Caisse.	1100	
125	125	Frais généraux.		
424	638	Geo. Pigeon.	214	
	142	H. Dick.	358	21
	75	R. Hamel.	1024	949
	154	M. Wilson.	179	25
4067	9166		9166	4067

J. AHERN.

Une leçon de géographie au degré inférieur (première année)

SUJET : *Orientation au moyen du soleil.* — (Note : Cette leçon doit se donner en plusieurs parties et lorsque le soleil est bien visible.)

Placer les enfants le matin dans la cour et les faire regarder tous le soleil. Faire tracer une ligne dans la cour, dans la direction du soleil. Ce côté où nous voyons le soleil le matin, où nous le voyons se lever s'appelle Levant ou Est.

Faire faire demi-tour aux enfants. — Où est maintenant l'Est ? Derrière. — Le côté que vous avez devant vous est le côté où le soleil sera le soir, où il se couchera. C'est le Couchant ou l'Ouest.

Faire continuer la ligne tracée dans la direction de l'Est et indiquer l'Ouest (au moyen de sable ou d'un signe quelconque).

Exercices. Faire indiquer par les élèves individuellement et simultanément l'Est et l'Ouest. — Lorsque les élèves seront rentrés en classe, leur faire retrouver dans la classe, ces directions cardinales et les indiquer sur le mur. — Leur faire tracer cette direction sur l'ardoise.

Quand voit-on le soleil à l'Est ? — Quand le voit-on à l'Ouest ?

Reconduire les élèves dans la cour à midi ; faire faire les mêmes observations que le matin. — Le côté où le soleil se trouve à midi est le Midi ou le Sud. Le côté opposé est le Nord ; là le soleil ne paraît jamais. La ligne représentant le

(2) Charbon, Bois et Charbon de bois sont trois subdivisions du compte de Mdsen générales. Ces comptes sont assujettis aux mêmes règles que le compte de Mdsen générales.

Sud et le Nord est également tracée et cette rose des vents restera dans la cour le plus longtemps possible.

Mêmes exercices dans la classe que pour l'Est et l'Ouest.

Répétition. Comment appelle-t-on le côté où le soleil se couche?—Où il est à midi?—Où il ne paraît pas?—Où il est le matin?—Tracez sur l'ardoise la direction de l'Est et de l'Ouest, du Sud et du Nord.

Léon XIII et les écoles mixtes

L'école confessionnelle seule recommandée par l'Eglise

Dans une lettre encyclique adressée aux évêques de l'Allemagne et de la Suisse, S. S. Léon XIII s'exprime comme suit au sujet des écoles primaires :

“ En premier lieu les catholiques ne doivent pas, surtout pour les enfants, adopter des écoles mixtes, mais avoir des écoles particulières et ils doivent choisir des maîtres très bons et très éprouvés. C'est une éducation très périlleuse que celle où la religion est altérée ou nulle ; or Nous voyons que, dans les écoles appelées mixtes, l'un de ces cas se produit souvent. Et il ne faut pas qu'on puisse se laisser aller facilement à la persuasion que l'instruction et la piété peuvent se trouver séparées impunément. S'il est vrai que nulle partie de la vie, soit privée, soit publique, ne peut être exempte du devoir de religion, il n'est pas d'âge où ce devoir doit être moins écarté que ce premier âge où la sagesse fait défaut, où l'esprit est ardent et où le cœur se trouve exposé à tant d'attrayantes causes de corruption. Organiser l'enseignement de manière à lui enlever tout point de contact avec la religion, c'est corrompre dans l'âme les germes mêmes du beau et de l'honnête, c'est préparer, non point des défenseurs de la patrie, mais une peste et un fléau pour le genre humain. Quelle considération—Dieu supprimé—pourrait donc retenir les jeunes gens dans le devoir, ou les y rappeler lorsqu'ils se sont écartés du droit sentier de

la vertu et descendent vers les abîmes du vice ?

“ En second lieu, il faut non seulement que la religion soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne. Si cela n'est pas, si cet arôme sacré ne pénètre pas et ne ranime pas l'esprit des maîtres et des élèves, l'instruction, quelle qu'elle soit, ne produira que peu de fruits, et aura souvent, au contraire, des inconvénients fort graves. Presque toute science, en effet, porte avec elle ses périls, et des jeunes gens ne sauraient y échapper si des freins divins ne retenaient leur intelligence et leur cœur. Il faut donc prendre garde, avec un très grand soin, que la pratique de la justice et de la piété, choses essentielles, ne soit reléguée au second rang ; que la jeunesse, frappée seulement par les choses qui tombent sous les yeux, ne laisse s'affaiblir en elle les ressorts de la vertu ; que, tandis que leurs maîtres épiluchent laborieusement devant eux le mot à mot de quelque science ennuyeuse, les jeunes gens ne conçoivent aucun souci de cette véritable sagesse dont “ le commencement est la crainte du seigneur ” et aux préceptes de laquelle ils doivent conformer tous les instants de leur vie. Que la transmission des multiples connaissances humaines demeurent donc jointe à la culture de l'âme. Que tout ordre d'enseignement, quel qu'il soit en définitive, soit pénétré et dominé par la religion, et que celle-ci, par sa majesté et sa douceur, l'emporte tellement, qu'elle laisse dans l'âme des jeunes gens, pour ainsi dire, de bienfaisants aiguillons.

“ D'autre part, puisque l'intention de l'Eglise a toujours été que tous les genres d'études servissent principalement à la formation religieuse de la jeunesse, il est nécessaire, non seulement que cette branche d'enseignement ait sa place, et que cette place soit la principale, mais encore que nul ne puisse exercer des fonctions aussi graves sans y avoir été jugé apte par le jugement de l'Eglise et confirmé dans cet emploi par l'autorité religieuse.”

A TRAVERS LES BEAUX-ARTS

SIMPLES NOTIONS

(Tous droits strictement réservés)

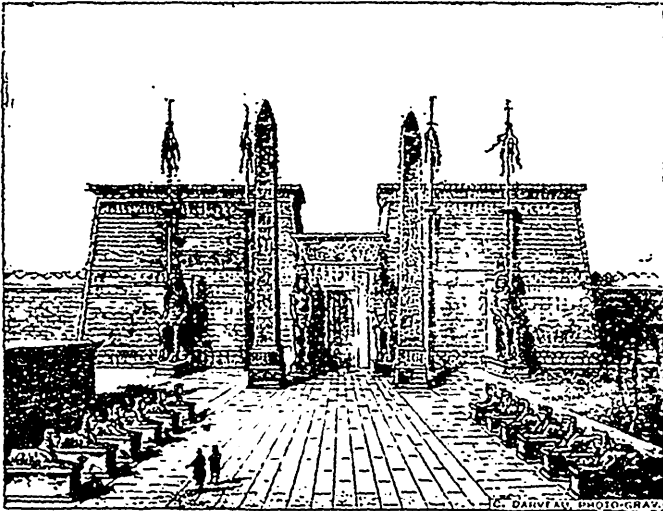
I

ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE

Les plus anciennes œuvres de l'art égyptien remontent à six mille années, toutes les autres à deux ou trois mille. L'art des Égyptiens ressemble à leur religion qui est sombre et sévère. La pensée dominante de cette religion, c'est la mort, non pas la mort telle que compris par les chrétiens, mais une mort mystérieuse, sans issue, sans au-delà. Aussi, autant les temples d'Égypte sont trapus, sans grâce, sans goût et tristes, autant les églises chrétiennes sont élancées vers le ciel, parlent à l'âme d'espérance et de confiance en Dieu.

Les principales merveilles de l'art égyptien sont : les *Pyramides*, le *Sphinx* et les temples, dont l'un des plus remarquables est le *Temple de Louqsor*.

La plus considérable des pyramides atteint une hauteur de 450 pieds. Le sphinx représente un être légendaire qui a le corps d'un lion et la tête d'une femme. Il existe encore un grand nombre de sphinx. L'un de ces monstres est taillé tout entier dans un immense bloc de roches naturelles qui perce le sable à cet endroit. Il dresse sa tête étrange à soixante-quinze pieds au-dessus de sa base.



LE TEMPLE DE LOUQSOR

Louqsor est un village d'Égypte situé sur l'emplacement de l'ancienne Thèbes.

La gravure ci-dessus représente la façade d'un temple égyptien, il y a quatre mille ans. Les principaux caractères des œuvres égyptiennes sont :

la grandeur et la massive solidité. Les Egyptiens étaient sans cesse préoccupés de la vie future. Aussi leurs œuvres sont d'une beauté sépulcrale.

En face du temple se trouvaient autrefois deux hautes colonnes carrées, plus larges de la base que du sommet. On les appelle des *obélisques* : chacun est formé d'un seul bloc. Un de ces obélisques, qui date de Sésostris, est à Paris depuis plusieurs années.

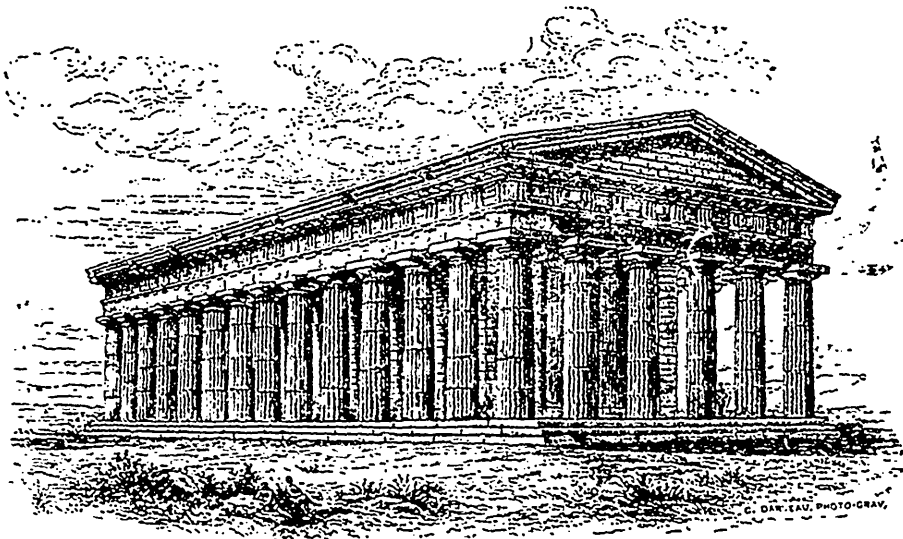
II

ARCHITECTURE GRECQUE

Les Grecs furent tout à la fois de grands écrivains et de grands artistes. Chez eux, l'art atteignit une très haute perfection et leurs œuvres servent encore de modèles aux artistes modernes qui s'en inspirent. Les Grecs étaient païens et adoraient les principaux phénomènes de la nature. Aussi, leur religion était celle de la nature : la poésie des champs et des bois, des cieux et de la mer, du pur soleil et des belles nuits d'Orient en constituait le fonds. Elle enfanta un art plein de clarté et de simplicité ; un art pur et calme, grand et harmonieux.

La différence entre l'art égyptien et l'art grec, c'est la vie.

Les principaux chefs-d'œuvre de l'architecture grecque sont : le *Temple de Neptune*, le *Temple de la Victoire*, la *Maison Carrée*, à Nîmes, le *Temple d'Apollon*, etc.



LE TEMPLE DE NEPTUNE

La gravure ci-dessus représente un temple grec très ancien consacré à Neptune, dieu de la mer. Ce majestueux monument appartient à l'architecture *dorique*, le plus ancien des *trois ordres* de l'architecture grecque. Les principaux caractères de l'ordre dorique sont la puissance et la simplicité.

(à suivre)

C.-J. MAGNAN.

“ L'Union Franco-Canadienne ”

Voilà une société de secours mutuel et d'organisation sociale qui est appelée à rendre de grands services aux Canadiens-français. Fondée en 1894 par M. le curé Auclair de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Union Franco-Canadienne est aujourd'hui très prospère et se répand rapidement dans notre province.

Cet société a pour but :

1^o De payer des secours aux membres malades, aux veuves et aux vieillards appartenant à la section des hommes, à certaines conditions imposées par les règlements ;

2^o De payer des bénéfices aux héritiers des membres appartenant à la section des femmes ;

3^o De développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres ;

4^o Enfin de travailler à la propagation de la langue française.

Economie, Religion et Patriotisme, voilà donc trois grandes causes que cette association veut servir. L'union Franco-Canadienne s'occupe exclusivement des intérêts canadiens-français. Elle désire protéger nos compatriotes contre les sociétés de secours qui offrent des dangers aux catholiques et se propose aussi d'empêcher les petites économies des nôtres de tomber entre les mains de sociétés étrangères.

Une prime généreuse est offerte à toute personne qui fait entrer de nouveaux membres dans cette société. S'adresser au siège d'affaires de l'Union F.-C., 73, rue St-Jacques, Montréal.

“ La Législature de Québec ”

Galerie des membres du Conseil Législatif et des députés à l'Assemblée législative, par Pierre-Georges Roy—Lévis : “ Bulletin des recherches historiques ”—1897.—Ouvrage de plus de deux cents pages, imprimé sur papier de luxe et relié

en toile, contenant le portrait et la biographie du lieutenant-gouverneur, des ministres, des membres du Conseil législatif et des députés à l'Assemblée législative. Prix : \$1.00 l'exemplaire.

Inspecteur ecclésiastique

L'*Oiseau-Mouche*, qui nous arrive de Chicoutimi plus brillant que jamais, nous annonce que S. G. Mgr Labrecque, dans le même temps que Mgr Bégin et Mgr Bruchési désignaient des visiteurs de communautés enseignantes, avait nommé M. l'abbé E. De Lamarre, professeur au Grand Séminaire de Chicoutimi, inspecteur ecclésiastique des maisons religieuses d'enseignement de son diocèse. C'est un choix des plus judicieux qui vient d'être fait.

“ Les Fleurs de la Charité ”

Ancienne *Bibliothèque Canadienne-française*

La *Bibliothèque Canadienne-française*, devenue *Les fleurs de la charité*, vient d'entrer dans sa deuxième année d'existence. Le format de la revue est augmenté, mais le prix de l'abonnement reste le même : 25 centins par année. Le fondateur de la *Bibliothèque* a donné sa revue au supérieur des Frères de St-Vincent de Paul de Québec, M. l'abbé A. Nunesvais, dans l'intérêt du Patronage, l'école des petits pauvres. La première livraison des *Fleurs de la Charité* est très intéressante, en voici le sommaire : Lettre de Mgr Bégin—A nos abonnés—Origine d'une vocation—Apparition de la sainte Vierge sur la montagne de la Salette—Attaque nocturne—La mort de saint Vincent de Paul—Les pauvres de Toulouse—Chronique du mois. Adresse : 62, Côte d'Abraham, Québec.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 28 août dernier, 1897, d'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Saint-Charles-de Spaulding," dans le comté de Beauce, le territoire suivant, savoir :

Tous les lots depuis et y compris les Nos 1 à 36, inclusivement, des rangs I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII et IX, du canton de Spaulding.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 28 août dernier, 1897, de détacher les lots contenus dans les rangs cinq et six, du fief Cumberland et la concession Saint-Jean, ainsi que les lots 2, 3, 8 et 11, dans le premier rang, et les lots 5, 6, 7, 8, 9 et 11, dans le deuxième rang du canton de Watford, de la municipalité scolaire de Saint-Benjamin, comté de Dorchester, et les annexer à la municipalité scolaire d'Aubert-Gallion, Saint-George, comté de Beauce.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 septembre courant (1897), de nommer le Rév. M. A.-A. Soucy, commissaire d'écoles pour la municipalité de "Cap-au-Renard", comté de Gaspé, en remplacement de M. Baptiste Vallée, père.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 septembre courant (1897), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Tite, village, comté de Champlain, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite, dans le dit comté, savoir : depuis et y compris le No 245 jusqu'au No 251 inclusivement, et depuis et y compris le No 296 jusqu'au No 330 aussi inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Tite-Nord".

Cette érection ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1898).

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 septembre courant (1897), de détacher de la municipalité de "Garthby", comté de Wolfe, le village de "Beaulac", et l'ériger en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 17 décembre dernier, 1896.

Cette érection ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1898).

" Manuel de droit civique "

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies.* Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix : \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires.* Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix : \$2.50 la doz., \$18.00 le cent et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

Le Code catholique ou Commentaire du Catechisme Provincial

Prix, *franc de port* : Broché, 55 centins l'exemplaire ; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique ; Forgues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec ; J.-A. Langlais & Fils, Québec ; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal ; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal ; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Somaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix : 25 cts la doz.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par Ahern, professeur d'anglais à l'Ecole normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, Ecole normale Laval. Prix 50 cts.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 36 RUE ST-PIERRE.

Nous avons toujours en mains des fournitures scolaires, livres classiques, etc. Liste de prix envoyée sur demande; comme toujours nos prix sont des plus bas. Nous avons aussi 5000 volumes de récompense provenant du fonds de banqueroute de la maison **Forgues & Wiseman**, à vendre à très bas prix.

CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centins dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER,

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

*Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire
d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de
choses illustré, Méthode de lecture rationnelle
en dix tableaux.*

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.